

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mercredi, le 30 août, à 18 h 30  
à l'école secondaire de l'Odysée  
**PROCÈS-VERBAL**

### 1. **Accueil, prise de présences et ouverture de l'assemblée**

Ludovick St-Laurent débute la rencontre à 18h30.

### 2. **Mot de bienvenue**

#### 2.1 **Présentation**

Ludovick St-Laurent se présente.

#### 2.2 **Portrait et priorités de l'équipe-école pour 23-24**

L'école secondaire de l'Odysée comporte 40 membres du personnel ; 24 enseignants, 10 membres soutien, 5 membres professionnels et une direction.

Nous avons cette année 276 élèves inscrits.

Nos priorités cette année seront :

- **Projet éducatif 2023-2027**
  - Bienveillance
  - Conscience environnementale
  - Engagement
- **Équipe d'intervention - Soutien à l'élève**
  - Interventions à trois niveaux
  - Tournées de classes
  - Accès aux services
  - Prise en charge
  - Suivis individualisés
- **Enseignement ressource - Accompagnement pédagogique**
- **Offre des activités parascolaires (culturelles et sportives)**
- **Rénovations majeures de l'école**
  - Ventilation mécanisée
  - Casiers
  - Cafétéria
    - Début prévu : printemps 2024

- Fin prévue : décembre 2025

### 3. **Nomination d'un secrétaire et président de l'assemblée**

Dany Senay propose Ludovick St-Laurent comme président et Audrey Jetté comme secrétaire de l'assemblée. Ces propositions sont approuvées par Caroline Lacroix.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

### 4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la rencontre**

Il est proposé par Julie St-Hilaire, appuyé par Claudia Tardif

Que : L'ordre du jour de la rencontre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 5. **Lecture et adoption de du procès-verbal de l'assemblée du 30 août 2022.**

Il est proposé par Caroline Lacroix, appuyé par Dany Senay

Que : Le procès-verbal de la rencontre du 30 août 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 6. **Rôles et fonction du conseil d'établissement**

Ludovick St-Laurent mentionne les rôles et fonctions du conseil d'établissement.

### 7. **Rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement**

Caroline Lacroix présente le rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement.

### 8. **Procédures d'élection**

#### 8.1 **Élection d'un président, d'une secrétaire et d'un scrutateur d'élection**

Il est proposé par Caroline Lacroix, appuyé par Dany Senay

Que : Ludovick St-Laurent soit le président, Audrey Jetté soit la secrétaire et que les deux soient les scrutateurs des votes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 8.2 **Élection des représentants au conseil d'établissement**

##### 8.2.1 **Deux postes d'une durée de 2 ans**

Dany Senay propose Julie St-Hilaire, celle-ci accepte

Dominic Bourassa propose Geneviève Simon, celle-ci accepte

Julie St-Hilaire Propose Caroline Lacroix, celle-ci accepte

Dominic Bourassa propose Claudia Tardif, celle-ci accepte

Claudia Tardif propose Julie Caron, celle-ci refuse

Anick Dalpé propose Dany Senay, celui-ci refuse

---

Un vote secret est demandé. Caroline Lacroix et Julie St-Hilaire obtiennent la majorité des votes.

ADOPTÉ À MAJORITÉ

### **8.3 Élection de deux (2) à quatre (4) substitués**

Julie Caron se propose et se désiste.

Caroline Lacroix propose Geneviève Simon, celle-ci accepte.

Geneviève Simon propose Claudia Tardif, celle-ci accepte

Dominic Bourassa propose Daphnée Santerre, celle-ci accepte.

Julie St-Hilaire propose Guylaine Dussault, celle-ci accepte.

Caroline Lacroix propose Anick Dalpé, celle-ci refuse.

Julie St-Hilaire propose Dany Senay, celui-ci accepte.

Un vote secret est demandé. Dany Senay, Geneviève Simon, Claudia Tardif et Daphnée Santerre obtiennent la majorité des votes.

ADOPTÉ À MAJORITÉ

### **8.4 Élection d'un parent membre du conseil d'établissement représentant au comité de parents**

Caroline Lacroix propose Dominic Bourassa, celui-ci accepte.

Dany Senay propose Caroline Lacroix, celle-ci refuse.

Dany Senay propose Julie St-Hilaire, celle-ci refuse

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **8.5 Élection d'un substitut au comité de parents, si l'assemblée le désire**

Dominic Bourassa propose Caroline Lacroix, celle-ci refuse.

Dany Senay propose Julie-St-Hilaire, celle-ci accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **9. Organisme de participation des parents et Fondation de l'école secondaire de l'Odysée**

Les parents prennent la décision de mettre en place un OPP pour l'Odysée. Julie St-Hilaire propose Geneviève Simon pour l'organisation de l'organisme, celle-ci accepte.

Daphnée Santerre, Holly Hunter, Christine Laplante-Larivière et Julie St-Hilaire font partie des membres de la Fondation de l'Odysée et de la Chanterelle. Elle demande l'aide de la population afin de faire revivre la Fondation à la suite de la pandémie.

## 10. Varia

La prochaine rencontre du comité EHDAA aura lieu le 25 septembre, à 19h, à l'école secondaire du Tournesol.

Geneviève Simon et Daphnée Santerre récoltent les noms pour faire partie de l'OPP et de la Fondation.

## 11. Levée de l'assemblée

La fin de la rencontre est proposée par Ludovick St-Laurent à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ludovick St-Laurent, directeur

Audrey Jetté, secrétaire

**Toute décision de l'assemblée générale ou du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.**

*(Loi 180, art. 64)*